

COMMUNE DE FREHEL

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 26 septembre 2024

Date de convocation : 20 septembre 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 18

Date d'affichage : 20 septembre 2024

Nombre de Conseillers présents : 12

Nombre de Conseillers votants : 15

Etaient présents : Mme MOISAN, MM CALLIOT, CHOLET, Mme CHATELLIER, MM FAUDIERE, SECRETAIN, DALLET, Mmes COQUELIN, MARTIN, BRIARD, DURAND, M GREBERT formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : Mme MEHOUS pouvoir à Mme BRIARD, Mme CUCULI pouvoir à Mme MARTIN, Mme NABUCET pouvoir à Mme DURAND, M RENOUARDIERE

Etaient absents : MM BELLANGER, LEMOINE

Mme CHATELLIER est nommée secrétaire.

RAPPORTEUR : Mme MOISAN

DELIBERATION N°2024-2-057 : RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS (RPQS) DE L'EAU POTABLE 2023 DU SYNDICAT DES FREMUR.

Mme le Maire présente à l'Assemblée le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2023 conformément à l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

PRENDRE ACTE du rapport 2023 relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable, **DIT** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le Maire,

Michèle MOISAN

Le Secrétaire,

Nicole CHATELLIER

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire, publié et transmis à la Préfecture de Saint-Brieuc le 30 septembre 2024

Le Maire,

Michèle MOISAN